

Covid-19 : Le MEDEF aux côtés des entreprises

Publié le 6 juillet 2020

La crise qui frappe notre économie est inédite. Ce n'est pas celle des tulipes de 1636. Ce n'est pas non plus la crise financière de 1929, ni celle de 2008. Cette fois, c'est l'Etat qui a demandé aux entreprises de s'arrêter.

Dès le début de cette crise, le MEDEF s'est mobilisé pour soutenir ses adhérents. Nous avons plaidé pour la création du Fonds de solidarité mais aussi du PGE, et nous nous sommes battus pour l'étendre à toutes les entreprises.

Nous avons demandé que la prise en charge de l'activité partielle reste inchangée jusqu'à la rentrée. Eh bien ce sera le cas jusqu'en octobre. Et les secteurs les plus touchés continueront à profiter du chômage partiel avec la même couverture qu'en mars.

De même, nous avons proposé un dispositif complémentaire à l'activité partielle, l'APLD, pour les secteurs qui ont une certaine visibilité sur leur carnet de commande et leur activité. Eh bien là encore nous avons été entendus puisque cette proposition a été reprise par l'Etat.

Nous avons également obtenu le report des charges fiscales et sociales et l'exonération de certaines d'entre elles ainsi que la baisse de CFE pour les entreprises les plus touchées par la crise. Nous avons plaidé pour une réponse massive et coordonnée à l'échelle européenne à travers une déclaration commune le 11 mai avec nos homologues allemand et italien. Et nous avons également tout fait pour clarifier la responsabilité pénale du chef d'entreprise, un sujet qui est d'une extrême sensibilité pour nous tous.

Dès le 10 juin, nous avons appelé, sur la base de l'avis du conseil scientifique, à reprendre l'activité, et à alléger les protocoles sanitaires. Le Gouvernement nous a entendu. Et dès le 15 juin, nous avons pu revivre, presque normalement... en nous retrouvant à l'intérieur des restaurants ! C'est un message que nous tenions à envoyer, le tourisme comme les restaurants font partie de notre art de vivre et nous nous devons de le défendre.

Mais quand nous disons le MEDEF, nous parlons bien évidemment de la grande famille du MEDEF : le national, les MEDEF Régionaux, les MEDEF Territoriaux et les Fédérations professionnelles. Vous avez joué un rôle clef dans cette crise, en étant au plus proche des réalités du terrain et en réaffirmant votre rôle d'interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics.

Vous avez également été à l'origine de nombreuses initiatives qui nous sont remontées : collectes de masques, commandes groupées, cellules psychologiques pour les chefs d'entreprises... Vous avez ainsi montré aux yeux de tous la force du collectif ! Ensemble nous avons fait bloc. Ensemble nous avons été écoutés. Ensemble nous avons aidé les entreprises à se relever ! Notre combat en faveur des entreprises continue et nous sommes heureux de vous avoir à nos côtés.

Merci et bravo à tous !

[>> Consulter l'argumentaire des actions du MEDEF pour les entreprises](#)